

Des projets ambitieux et structurants pour la redynamisation des centres bourgs vont pouvoir se concrétiser

Grâce à la signature de la convention d'adhésion au programme Petites villes de demain.



Des projets ambitieux et structurants pour la redynamisation des centres bourgs vont pouvoir se concrétiser

Après Gimont et la communauté de communes Coteaux Arrats Gimone, en avril dernier, c'est au tour de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise, avec les communes de Lectoure et de Fleurance, de signer une convention d'adhésion au programme Petites villes de demain.

Véritable boîte à outils conçue pour accélérer la relance après la crise sanitaire et économique qui a durement frappé le pays, le programme "Petites villes de demain" apporte une réponse sur-mesure aux élus, en mobilisant les moyens et en combinant approche nationale et locale.

Les communes y trouvent un soutien en ingénierie, avec apport de compétences, l'accès au réseau Club Petites villes de demain, facilitant les échanges d'expérience et le partage de bonnes pratiques, et des financements dès lors que le projet contribuera à l'écologie, la compétitivité ou la cohésion.

Cette convention engage les collectivités à contractualiser une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Pour les petites villes du Gers, il s'agit de relever ce défi qui consiste à conquérir et attirer des citoyens qui aspirent à mieux vivre.

Bassins de vie, à dominante industrielle pour Fleurance et touristique pour Lectoure, ces deux bourgs centres agrègent un volume important d'emplois et concentrent une grande part des postes du territoire. Ce positionnement particulier sur le département, le long de la RN21, est essentiel pour la structuration de la Lomagne Gersoise. Les acteurs du territoire sont très attentifs au maintien de ce caractère productif et aux emplois associés. La déprise industrielle actuelle se ressent toutefois en termes de vitalité démographique, en particulier dans les deux centres bourgs.

La stratégie des ménages actifs qui cherchent à faire construire sur les communes périphériques plus attractives en termes de fiscalité et de coût du foncier, accentue ces difficultés et le vieillissement des populations.

Fleurance et Lectoure sont également des pôles de services structurants dans l'armature départementale. C'est le cas pour la santé, EHPAD et maison de santé, l'éducation ou les services administratifs, les institutions sociales, la poste, etc., ou privés (assurances, banques...). La présence de ces services soutient l'activité et l'attractivité de ces centres-bourgs.

La question de la mobilité apparaît également comme un enjeu fort dans la redynamisation des centres bourgs. Cette nécessité est d'autant plus prégnante dans un milieu rural comme la Lomagne Gersoise où les alternatives à la voiture individuelle sont limitées et où le maintien d'une accessibilité automobile paraît indispensable.

Si les enjeux peuvent être partagés, il s'agit toutefois d'adapter la politique de revitalisation aux atouts et qualités de chaque centre-bourg.



Lors de leurs interventions avant la signature : le maire de Lectoure, Xavier Ballenghien, est intervenu en tant que président de la Communauté de Communes Lomagne Gersoise. Rony Guardia Mazzoleni, conseiller régional représentant Carole Delga, s'adresse à ses interlocuteurs en tant que maire de Fleurance.

▶ Lectoure a privilégié la valorisation de son patrimoine architectural, urbain et paysager remarquable, et a choisi d'en faire la base de son attractivité touristique. À ce titre, le secteur sauvegardé en cours n'est pas qu'un outil de préservation, mais un véritable projet urbain pour son centre-bourg.

Sur Lectoure, on peut constater une dynamique commerciale affirmée, mais limitée principalement au haut de la rue Nationale, avec un turnover important en lien avec un commerce saisonnier, avec des boutiques éphémères, ne correspondant pas nécessairement aux besoins courants des habitants ; des locaux professionnels souvent onéreux et non réhabilités.

▶ Fleurance a, quant à elle, fait le choix d'appuyer son attractivité sur le service à la population au sens large : services publics mais également attractivité économique grâce à de nombreux emplois, majoritairement industriels, et ses zones commerciales développées en périphérie. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de rééquilibrer le développement communal en priorisant la redynamisation de la bastide et de son cœur de Ville.

Stratégies et actions à engager concourant à la revitalisation entre 2020 et 2026 :

- Stimuler l'économie locale et tendre vers une mixité fonctionnelle
- Adapter, diversifier et réorienter l'offre de logement
- Faire de la renaturation et de la mobilité douce un facteur d'attractivité et d'accès au service
- La friche Gersycoop : 6 000 m² de foncier disponible au cœur de la bastide de Fleurance que la population pourrait se réapproprier avec des équipements faisant défaut par ailleurs : un centre culturel, une maison des associations, etc.
- La rénovation de la maison Roquelaure en Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine et la réhabilitation de l'ancienne école primaire Bladé en tiers lieux, pour Lectoure.

Ce dispositif permettra de mener des projets structurants de territoire en matière de rénovation urbaine, d'énergie des bâtiments, de développement d'actions en matière d'écologie, de maintien des services publics, de modernisation des infrastructures à vocation publique.

En résumé, cette opération "Petites villes de demain" tend à rendre les centres bourgs plus attractifs, en permettant aux communes retenues de bénéficier de subventions pour les cinq à six années à venir.



Quatre hommes mais six signataires : la convention a été signée, le jeudi 6 mai, dans la matinée par Xavier Brunetière, préfet du Gers, avec les lauréats : Rony Guardia Mazzoleni, maire de Fleurance et représentant de Carole Delga, et Xavier Ballenghien, maire de Lectoure et président de la communauté de commune de la Lomagne Gersoise, et par Dominique Buisson, représentant la directrice de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie, en présence des partenaires, Philippe Dupouy, vice-président du Conseil Départemental du Gers, et David Taupiac, président du PETR Portes de Gascogne.